

Voter, oui, mais sur un grand canton de l'Arc jurassien

► **Dix jours après la signature** d'une déclaration d'intention par les gouvernements bernois et jurassien ouvrant la voie à un vote sur un nouveau canton, le député évangélique de Perrefitte Patrick Gsteiger lance un pavé dans la mare.

► **Il a déposé hier une motion urgente**, priant le Conseil-exécutif de «repren- dre les négociations et de proposer à la Conférence tripartite d'intégrer le canton de Neuchâtel dans la poursuite de ses travaux».

► **Il prône l'organisation de trois votations simultanées** à l'échelle du canton du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel, portant sur l'opportunité d'engager un processus visant à créer un canton de l'Arc jurassien.

Pour Patrick Gsteiger, la votation consultative prévue dans le Jura bernois ne devrait donc pas porter sur la création d'un nouveau canton couvrant les territoires actuels du Jura bernois et du canton du Jura, mais sur la

création d'un nouveau canton de l'Arc jurassien.

Le député évangélique reprend entre autres l'argument bien connu selon lequel ajouter Neuchâtel à l'équation permettrait de dépasser les querelles historiques. Il souligne que le Gouvernement neuchâtelois a déjà donné des signes d'ouverture, alors qu'un sondage avait démontré qu'un tel scénario convainquait davantage la population qu'un canton réunissant le Jura et le Jura bernois.

Patrick Gsteiger juge qu'il serait «stupide et dommageable» que la consultation prévue se limite au choix entre un canton des deux Juras ou le statu quo+. Il pense qu'il sera trop tard pour présenter le plan B de la création d'un canton de l'Arc jurassien après le vote portant sur la réunification des deux Juras, puisque ce dernier est censé régler définitivement la question.

Intéressant à terme, irréaliste dans l'immédiat

Coprésident de l'association pour un canton de l'Arc jurassien, Jean-Claude Crevoisier estime que la motion est intéressante dans le sens où elle invite à la réflexion. «La réflexion doit être lancée aujourd'hui déjà. Les citoyens doivent avoir à l'esprit que l'histoire ne s'arrêtera pas au vote sur les propositions de



Patrick Gsteiger roule pour un canton de l'Arc jurassien.

ARCHIVES STÉPHANE GERBER

L'Assemblée interjurassienne (AIJ) et que le processus doit aller vers un canton de l'Arc jurassien», indique-t-il.

Selon Jean-Claude Crevoisier toutefois, il serait irréaliste de vouloir introduire maintenant le canton de Neuchâtel dans le processus. «Je doute qu'on puisse interrompre la machine maintenant. Ni Berne, ni le Jura ne vont pouvoir accepter cela. Un travail important a été fourni tout au long de ces années. Il y a maintenant un accord, un planning réaliste. Il faut que

l'exercice de l'AIJ aille à son terme, puis on verra», analyse-t-il.

Contrairement à Patrick Gsteiger, Jean-Claude Crevoisier est convaincu que le vote sur un nouveau canton du Jura ne condamnera pas l'idée d'un canton de l'Arc jurassien. «Si le Jura bernois devait rejoindre le Jura, l'idée d'un grand canton de l'Arc jurassien serait sans doute reportée à un avenir plus lointain. Mais il ne sera jamais trop tard. Nous sommes en démocratie», conclut-il.

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN